DEXIA HOLDING SA/NV Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles (Belgique) Numéro d'entreprise : 0458.548.296 RPM Bruxelles

(la « Société »)

FORMULAIRE DE PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 22 MAI 2024

Le présent formulaire de procuration, dûment complété et signé doit être retourné à la Société au plus tard le mercredi 15 mai 2024 **par e-mail à <u>shareholder@dexia.com</u>** (un scan ou une photo suffit). Si aucune communication électronique ne peut être effectuée, le formulaire dûment complété et signé peut être envoyé au siège de Dexia Holding sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique, à l'attention de Nicolas Dupont, secrétaire général de la Société. Pour être pris en compte, le formulaire doit être reçu par la Société **au plus tard le 15 mai 2024, à 16h00.**

Les formulaires de procuration qui parviennent en retard (soit après le 15 mai 2024 à 16h00) ou qui ne répondent pas aux formalités requises seront refusés.

Le/la soussigné(e) :	
Nom et prénom / Dénomination de la personne morale :	
(compléter uniquement si la souss	signée est une personne morale) représentée par :
Nom et prénom :	
Fonction :	
(compléter uniquement si la souss	ignée est une personne morale) ayant le numéro d'entreprise suivant :
Numéro d'entreprise :	
domicilié(e) / dont le siège est éta	bli à :
Rue, numéro :	
Code postale :	
Ville :	
Pays:	
détenteur de	actions nominatives de la Société,

COCHEZ LA CASE SOUHAITÉE (choix entre <u>OPTION 1</u> ou <u>OPTION 2</u>) ¹ :		
ou		
OPTION 1 (procuration au secrétaire général de la Société) :		
	désigne par la présente Nicolas Dupont, secrétaire général de la Société comme mandataire, avec droit de subdélégation, pour représenter le/la soussigné(e) à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 22 mai 2024, à 14h30, au siège de la Société sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique et pour exercer tous les votes attachés aux actions susmentionnées au nom et pour le compte du/de la soussigné(e), pour signer tous les procès-verbaux et autres documents et, en général, pour accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de cette procuration.	
ou		
OPTION 2 (procuration à un autre mandataire) :		
	désigne par la présente comme mandataire :	
	Nom et prénom :	
	Domicilié à	
	pour représenter le/la soussigné(e) à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra le 22 mai 2024, à 14h30, au siège de la Société sis Bastion Tower, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles, Belgique et pour exercer tous les votes attachés aux actions susmentionnées au nom et pour le compte du/de la soussigné(e), pour signer tous les procès-verbaux et autres documents et, en général, pour accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de cette procuration.	

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DU 22 MAI 2024

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

I. Communication du rapport de gestion du conseil d'administration, des rapports des commissaires et des comptes annuels statutaires et consolidés relatifs à l'exercice 2023

II. Résolutions

- 1. Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023
- 2. Affectation du résultat
- 3. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2023
- 4. Décharge aux commissaires pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2023

¹ A défaut de choix, la procuration au secrétaire général et présumée (**OPTION 1**).

5.	Renouvellement(s) de mandat(s) d'administrateur(s) et éventuelles nouvelle(s) nomination(s) pour un mandat de 4 ans, sur proposition du conseil d'administration
6.	Nomination définitive pour un mandat d'administrateur de Victor Richon
7.	Attribution de pouvoirs
i.	Ce formulaire de vote est valable pour les assemblées successives avec le même ordre du jour. Le cas échéant, le/la soussigné(e) doit remplir les formalités d'admission à l'assemblée.
ii.	Seuls les votes des détenteurs d'actions nominatives sont pris en compte. Les votes des personnes qui n'ont pas procédé avant le 15 mai 2024 à la mise au nominatif de leurs actions anciennement dématérialisées ne sont pas pris en compte.
Fai	it à (<i>lieu</i>) , le (<i>date</i>) ,
	m et prénom :
Fo	nction ² :

² Si la signature se fait au nom et pour le compte d'une personne morale, veuillez préciser les prénom, nom et la fonction du ou des signataire(s) et fournir les documents attestant de leurs pouvoirs de représentation. A défaut, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer des pleins pouvoirs pour signer ce formulaire au nom et pour le compte du ou de la soussigné(e) à la Société.